



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2017 a été voté le 11 avril 2017 par le conseil municipal.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des financeurs : Etat, Conseil Départemental, Région, Parlementaires..., chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les budgets primitifs 2017 sont présentés avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

1 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Elle s'équilibre en 2017 à : 1 510 654.99 €.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions ou/et participations.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	BP + DM 2016	BP 2017
DEPENSES par Chapitre		
011 Charges à caractère général	405 460,00	393 715,00
012 Charges de personnel	452 050,00	457 650,00
014 Atténuations de produits	48 703,00	49 286,00
022 Dépenses imprévues Fonct	2 531,00	6 235.99
023 Virement à la sect ^o d'investis.	69 126,00	297 000.00
042 Opérations d'ordre entre section	21 953,00	22 019,00
65 Autres charges gestion courante	214 679,00	209 432,00
66 Charges financières	96 083,00	75 197,00
67 Charges exceptionnelles	5 179,00	120.00
Total	1 315 764,00	1 510 654.99

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel,

Chapitre 014 - Atténuations de produits :

Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie (40 332 € pour 2017), les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Intérêts de la dette :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement :

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 297 000 €.

Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT		BP + DM 2016	BP 2017
RECETTES par Chapitre			
002	Excédent antérieur reporté Fonc	24 444,00	249 938.99
013	Atténuations de charges	13 000,00	13 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	30 000,00	35 000,00
70	Produits des services	42 418,00	37 810,00
73	Impôts et taxes	715 445,00	689 286,00
74	Dotations et participations	347 650,00	344 210.00
75	Autres produits gestion courante	135 000,00	140 000,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	7 807.00	1 410.00
Total	RECETTES	1 315 764,00	1 510 654.99

Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 : Il retrace notamment les travaux en régie effectués par les agents communaux.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services et des ventes diverses.

Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, par les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitre 73 : Il concerne les impôts et taxes ainsi que les droits de place. Les taux d'imposition de la commune feront l'objet d'une augmentation de 0.7%.

Chapitre 74 : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux, attributions versées pour les TAP).

Chapitre 77 : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2017 avec une augmentation de 0.7 % des taux par rapport à ceux 2016 :

. Taxe d'habitation	13.52 %
. Taxe foncière sur le bâti	8.91 %
. Taxe foncière sur le non bâti	30.01 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 432 986 €

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat (DGF : forfaitaire, « bourg centre » et péréquation) s'élèveront à 278 712 € soit une baisse de 7 062 € par rapport à l'an passé.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 1 796 987,71 (reports antérieurs inclus) s'équilibrant ainsi en dépenses et en recettes

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre

	BP + DM 2016	BP 2017
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	496 208,00	
020 Dépenses imprévues Invest	982,00	8 168,00
040 Opérations d'ordre entre section	30 000,00	35 000,00
041 Opérations patrimoniales	19 320,00	
10 Dotations Fonds divers Réserves	13 105,00	
13 Subventions d'investissement		867,00
16 Remboursement d'emprunts	179 401,00	186 534,00
20 Immobilisations incorporelles	29 003,00	10 500,00
204 Subventions d'équipement versées	17 685,00	81 895,00
21 Immobilisations corporelles	266 185,00	48 954,71
23 Immobilisations en cours	897 151,00	1 425 069,00
Total	1 949 040,00	1 796 987,71

INVESTISSEMENT

RECETTES par Chapitre

	BP + DM 2016	BP 2017
001 Solde d'exécution d'inv. reporté		271 658,71
021 Virement de la section de fonct.	69 126,00	297 000,00
024 Produits des cessions	16 255,00	7 795,00
040 Opérations d'ordre entre section	21 953,00	22 019,00
041 Opérations patrimoniales	19 320,00	
10 Dotations Fonds divers Réserves	943 282,00	67 800,00
13 Subventions d'investissement	788 142,00	611 715,00
16 Emprunts et dettes assimilées		519 000,00
27 Autres immos financières	90 962,00	
Total	1 949 040,00	1 796 987,71

c) Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- Fin des travaux du groupe scolaire : 47 000 €
- Travaux de voirie catastrophes naturelles : 120 000 €
- Travaux Maison à colombages : 205 300 €
- Travaux aménagement logement place du 8 mai : 16 000 €

- Travaux accessibilité : 27 600 €
- Travaux rue Huguenots : 11 241 €
- Travaux Salle Jean du Crozet : 38 600 €
- Travaux voirie 2016 : 122 000 €
- Aménagement zone de Pralong : 446 816 €
- Aménagement abords Maison Santé Pluridisciplinaire : 169 470 €
- Travaux voirie 2017 : 52 000 €
- Travaux Maison des Associations : 100 000 €
- Travaux aménagement city park : 50 000 €
- Travaux aménagement parc groupe scolaire : 8 000 €...

d) Les recettes d'investissement

La section d'investissement est financé par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Département, Région...), les fonds de concours, par l'emprunt.

e) Etat de la dette

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2007	1 440 787,99	204 832,10	65 774,22	139 057,97	
2008	1 301 730,02	277 044,21	60 780,15	216 258,06	-72 212,02
2009	1 205 471,60	189 187,13	52 658,35	136 528,78	87 857,08
2010	1 074 913,73	681 875,98	68 605,02	612 970,96	-492 688,85
2011	1 337 660,26	215 229,15	54 003,65	161 225,50	-466 648,93
2012	1 896 440,76	240 622,72	61 021,53	179 601,19	-25 663,57
2013	1 718 539,57	257 881,80	67 138,60	190 743,20	-16 959,08
2014	1 709 268,37	253 592,01	64 358,13	189 235,88	4 289,70
2015	1 520 060,49	382 422,35	66 745,00	315 677,35	-128 830,34
2016	3 566 962,39	301 015,93	103 539,42	198 076,51	80 806,42
2017	3 368 884,85	285 659,24	81 498,43	204 462,81	15 656,66
2018	3 164 422,04	277 140,99	75 838,93	201 302,06	8 818,25
2019	2 963 119,99	274 053,00	70 289,60	203 763,40	3 087,96
2020	2 759 358,59	247 355,63	63 424,07	183 931,56	28 697,37
2021	2 575 425,02	233 519,83	58 743,91	174 775,72	13 836,00
2022	2 400 648,30	228 119,44	54 276,33	174 843,11	-4 400,10
2023	2 225 806,19	195 088,66	50 055,04	145 033,62	34 030,48
2024	2 080 772,27	190 608,20	48 512,42	144 093,78	4 482,76
2025	1 938 678,49	174 207,89	39 605,62	134 601,77	16 338,51
2026	1 802 018,72	142 439,28	34 081,24	108 358,05	31 828,40
2027	1 693 658,67	131 893,27	31 849,22	100 214,05	10 576,02

Page 1

Montants exprimés en euros

2- BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre

	BP + DM 2016	BP 2017
011 Charges à caractère général	50 950,00	43 050,00
012 Charg. pers. et frais assimilés	17 800,00	12 000,00
014 Atténuations de produits	61 873,00	
022 Dépenses imprévues Fonct	2 256,00	3 919,58
023 Virement à la sect ^o d'investis.	84 000,00	184 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	56 615,00	57 524,00
66 Charges financières	11 162,00	10 427,00
Total DEPENSES	284 656,00	310 920,58

RECETTES par Chapitre		BP + DM 2016	BP 2017
002	Excédent antérieur reporté Fonc	154 680,00	189 086,58
042	Opérations d'ordre entre section	56 342,00	38 394,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	73 634,00	83 440,00
77	Produits exceptionnels		
Total	RECETTES	284 656,00	310 920,58

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre		BP + DM 2016	BP 2017
020	Dépenses imprévues Invest	1 548,00	1 796,18
040	Opérations d'ordre entre section	56 342,00	38 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées	54 834,00	54 242,00
21	Immobilisations corporelles	12 136,00	
23	Immobilisations en cours	93 674,00	193 500,00
Total	DEPENSES	218 534,00	287 932.18

RECETTES par Chapitre		BP + DM 2016	BP 2017
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	77 719,00	44 908,18
021	Virement de la section de fonct.	84 000,00	184 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	56 615,00	57 524,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	200.00	1 500,00
Total	RECETTES	218 534,00	287 932.18

3 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET SPANC

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre		BP + DM 2016	BP 2017
011	Charges à caractère général	2 132,00	10 134,06
67	Charges exceptionnelles	70.00	
Total	DEPENSES	2 202,00	10 134,06

RECETTES par Chapitre		BP + DM 2016	BP 2017
002	Excédent antérieur reporté Fonc	132.00	134,06
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	2 070,00	10 000,00
Total	RECETTES	2 202,00	10 134,06

4 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET CCAS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES par Chapitre

		BP + DM 2016	BP 2017
011	Charges à caractère général	8 700,00	8 300,00
022	Dépenses imprévues Fonct	537,00	563,18
65	Autres charges gestion courante	1 250,00	1 250,00
Total	DEPENSES	10 487,00	10 113,18

RECETTES par Chapitre

002	Excédent antérieur reporté Fonc	6 287,00	6 063,18
70	Produits des services	700,00	550,00
74	Dotations et participations	3 500,00	3 500,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
Total	RECETTES	10 487,00	10 113,18

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre

		BP + DM 2016	BP 2017
27	Autres immos financières	5 572,00	5 572,11
Total	DEPENSES	5 572,00	5 572,11

RECETTES par Chapitre

		BP + DM 2016	BP 2017
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	5 572,00	5 572,11
Total	RECETTES	5 572,00	5 572,11

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 11 avril 2017.

Le Maire,
Alain BERAUD.



